

Index divers de la construction 2010 / ID

Les index relatifs à l'aménagement paysager, à l'ingénierie et à la signalisation horizontale routière sont des indices de coût de diverses activités liées au secteur de la construction, principalement utilisés aux fins d'indexation de contrats. On y ajoute des sous-indices utilisés dans le calcul des index Bâtiment (BT) et Travaux Publics (TP), mais qui peuvent être utilisés de façon autonome : frais divers, transport routier lié à la construction, postes matériel des index BT et TP.

Objectifs

Ces indices permettent aux entreprises, collectivités locales et organismes publics d'indexer des contrats.

Les entreprises, les collectivités locales et les organismes publics peuvent utiliser ces index officiels pour les marchés d'aménagement paysager (espaces verts, fourniture de graines ou de végétaux), de marquage au sol routier (fournitures et bientôt prestations), ou de construction, quand des formules d'indexation particulières nécessitent d'isoler des composantes de coûts : transport routier de personnel ou de matériel (transport routier), frais divers couvrant un cadre responsable d'un chantier de construction ou d'aménagement paysager (frais divers), coût du travail d'un ingénieur sur un chantier, y compris frais divers (ingénierie), coût d'usage des matériels pour la construction (postes matériel).

Les indices Fourniture de végétaux (FV) et Fourniture de graines (FG) sont utilisés pour le calcul des indices de travaux d'aménagements paysagers (espaces verts). Ils peuvent aussi être employés directement, en association avec d'autres éléments, dans les formules de révisions de prix.

Le [fascicule 35 du cahier des clauses techniques et générales des marchés publics de travaux, relatif aux « aménagements paysagers, aires de sports et de loisirs de plein air »](#), précise les définitions et les recommandations d'emploi de ces indices liés à l'aménagement paysagers.

Ces « index » sont constitués comme des formules paramétriques d'évolutions de coûts des différents intrants, comme il est préconisé dans [le guide « Le prix dans les marchés publics » publié par la direction des affaires juridiques du Ministère de l'économie et des finances en avril 2013 \(version 1.1\)](#), ou bien ce sont certains de ces intrants.

Méthodologie

Les index divers de la construction sont des indices de coûts des différentes activités du secteur de la construction, appréhendés à partir de 7 postes dans une démarche de comptabilité analytique : « coût du travail » jadis appelé « salaires et charges », « matériaux », « matériel », « énergie », « transport », « frais divers », analogue à l'approche « KLEMST » des économistes de la productivité (K = capital pour « matériel », L = labour pour « travail », E = energy pour « énergie », M = materials pour « matériaux », S = services pour « frais divers », T = transport pour « transport » et D = « déchet »).

La correspondance entre les postes des index et les comptes du plan comptable général est la suivante, sachant que la sous-traitance est retirée de la production, que le poste « frais divers » est plafonné et que seuls les coûts rattachables à un chantier sont censés être pris en compte :

Postes	Comptabilité générale d'entreprises	
	605	Achat de matériel, équipements et travaux
	606 \ 6061	Achats non stockés (petit matériel)
	612 \ partiel	Crédit-bail hors matériel de transport
K Capital	6131 \ partiel	Location mobilière hors matériel de transport
	615 \ partiel	Entretien et réparations hors matériel de transport
	68 \ partiel	Dotations aux amortissements immobilisations mobilières hors matériel de transport
	604	Achats d'études et prestations de services
L Travail	621	Personnel extérieur à l'entreprise
	6311	Taxes sur les salaires
	64	Charges de personnel
E Énergie	60221 \ partiel	Combustibles hors carburants
	6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, électricité)
	601	Achats stockés
M Matériaux	602 \ 60221	Autres approvisionnements
	609	Rabais, remises et ristournes sur achats
	61	Services extérieurs moins 611 « sous-traitance générale », moins 612 « crédit-bail », moins 6131 « Location mobilière », moins 615 « entretien et réparations », moins 6163 « assurance transport »
S Services (frais divers)	622	Rémunération d'intermédiaires et honoraires
	623	Publicité, relations publiques
	625	Déplacements, missions et réceptions
	626	Frais postaux et télécommunications
	68 \ partiel	Dotations aux amortissements immobilisations immobilières
	60221 \ partiel	Carburants
	Part du 612	Crédit-bail sur matériel de transport
	Part du 6135	Frais de location de camion sans conducteurs
T Transport	Part du 6155	Entretien réparation du matériel de transport
	6163	Assurance transport
	624	Transport collectif de biens et transport collectif de personnel
	68 \ partiel	Dotations aux amortissements du matériel de transport
D Élimination des déchets	6228	Divers
	61	Services extérieurs

Chaque poste est constitué d'indices élémentaires généralement issus de la statistique publique.

Agrégation et référence

Les index divers de la construction base 2010 sont des indices de Laspeyres chaînés en référence 2010.

Les pondérations à tous les niveaux viennent d'une confrontation de l'ESA construction 2012 avec les travaux des fédérations professionnelles.

Les postes sont obtenus par agrégation des indices élémentaires :

$$P(t) = P(t-1) * \frac{\sum_j poids(j, p) * J(t)}{\sum_j poids(j, p) * J(t-1)}$$

où p désigne le poste, j l'indice élémentaire.

Puis les index sont obtenus par agrégation des postes :

$$I_i(t) = I_i(t-1) * \frac{\sum_p poids(p,i) * P(t)}{\sum_p poids(p,i) * P(t-1)}$$

où i désigne l'index, p le poste.

Pondérations

Les pondérations de la base 2010 ont généralement été revues en liaison avec les fédérations professionnelles concernées (Fédération française du bâtiment, Fédération nationale des travaux publics, Groupement national interprofessionnel des semences et plants, Syndicat des équipements de la route), ou bien remontent aux travaux menés par le commissariat général au développement durable du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie avant 2013.

Libellés	Postes					
	K	L	E	M	S	T
	Matériel	Travail	Énergie	Matériaux	Frais Divers	Transp
Index divers de la construction - ING - Ingénierie - Base 2010	15,9%	70,0%			14,1%	
Index divers de la construction - FD - Frais divers - Base 2010					100,0%	
Index divers de la construction - TRBT - Transports routiers pour le Bâtiment - Base 2010						100,0%
Index divers de la construction - TRTP - Transports routiers pour les Travaux publics - Base 2010						100,0%
Index divers de la construction - PMR - Produits de Marquage Routier - Base 2010		20,0%		80,0%		
Index divers de la construction - EV1 - Travaux de végétalisation - Base 2010	10,0%	40,0%	5,0%	35,0%		10,0%
Index divers de la construction - EV2 - Application de produits phytosanitaires - Base 2010	10,0%	40,0%	5,0%	35,0%		10,0%
Index divers de la construction - EV3 - Travaux de création d'espaces verts - Base 2010	9,0%	55,0%	6,0%	21,0%		9,0%
Index divers de la construction - EV4 - Travaux d'entretien d'espaces verts - Base 2010	15,0%	75,0%	10,0%			
Index divers de la construction - FG - Fournitures de graines - Base 2010				100,0%		
Index divers de la construction - FV - Fournitures de végétaux - Base 2010				100,0%		
Index divers de la construction - MABTGO - Poste Matériel pour les index Bâtiment gros œuvre - Base 2010	100,0%					
Index divers de la construction - MABTSO - Poste Matériel pour les index Bâtiment second œuvre - Base 2010	100,0%					
Index divers de la construction - MATP - Poste Matériel pour les Travaux publics - Base 2010	100,0%					

Composition des indices et index divers

– Espaces Verts "EV"

Ces index sont mensuels.

- *EV1 : Travaux de végétalisation.*

Les matériaux (35%) sont constitués par la « fourniture de graines », le matériel par le « matériel agricole » (10%), le transport par les « véhicules utilitaires » (10%), tandis que le gazole (5%) est la

source d'énergie. Le coût du travail (40%) est appréhendé au travers de l'indice du coût horaire du travail dans le secteur de la « construction ».

- *EV2 : Application de produits phytosanitaires*

Les matériaux sont constitués par les « produits agrochimiques pour l'agriculture » (35%), le matériel par le « matériel agricole » (10%), le transport par les « véhicules automobiles » (10%). Le gazole (5%) est la source d'énergie. Le coût du travail (40%) est appréhendé au travers de l'indice du coût horaire du travail dans le secteur de la « construction ».

- *EV3 : Travaux de création d'espaces verts*

Les matériaux sont constitués par la « fourniture de végétaux » (18%) et la « fourniture de graines » (3%). Le matériel est composé par le « matériel agricole » (9%), le transport par les « véhicules automobiles » (9%). Le gazole (6%) est la source d'énergie. Le coût du travail (55%) est appréhendé au travers de l'indice du coût horaire du travail dans le secteur de la « construction ».

- *EV4 : Travaux d'entretien d'espaces verts*

Le matériel est composé par le « matériel agricole » (15%). Le supercarburant sans plomb, indice d'octane 98 (10%), est la source d'énergie. Le coût du travail (75%) est appréhendé au travers de l'indice du coût horaire du travail dans le secteur de la « construction ».

– **Matériel bâtiment gros œuvre « MABTGO »**

L'évolution du coût du poste matériel pour les index bâtiment de gros œuvre (BT01, BT02, BT03, BT06, BT07 et BT50) est suivi à l'aide de l'index « MABTGO ». Le matériel est composé à égalité de machines pour l'extraction ou la construction et de véhicules utilitaires.

– **Matériel bâtiment second œuvre « MABTSO »**

L'évolution du coût du poste matériel pour les index bâtiment de second œuvre (autres index BT que BT01, BT02, BT03, BT06, BT07 et BT50) est suivi à l'aide de l'index « MABTSO ». Le matériel est composé d'autres machines outils.

– **Matériel travaux publics « MATP »**

L'évolution du coût du poste matériel pour les index travaux publics est suivie à l'aide de l'index « MATP ». Le matériel des travaux publics est composé de machines pour l'extraction ou la construction (50,4%), de réparation de machines et équipements mécaniques (9,6%) et de location et bail de machines et équipements pour la construction et le génie civil (40%).

- [La composition des index MABTGO, MABTSO et MATP \(poste matériel des index bâtiment et travaux publics\)](#) (fichier xls, 15 Ko)

Diffusion

Les index divers de la construction sont diffusés trois mois après le mois sous revue, sur le site de la BDM, dans le thème « prix et indices de prix », rubrique « Indices des prix de production et de coûts dans la construction », sous-rubrique « Indices des coûts de production dans la construction (indexation de contrats) ».

Ils sont aussi publiés au *Journal Officiel*.

Historique

Le [décret 2014-114 du 7 février 2014](#) et la [circulaire du 16 mai 2014 relative aux index nationaux du bâtiment \(BT\), des travaux publics \(TP\) et aux index divers de la construction](#) ont transféré la maîtrise d'ouvrage des indices et index de la construction à l'Insee, autrefois dévolue au Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

- Indice PsdA - Produits et services divers :
Remplacé par trois postes distincts : Transports (TR), Frais divers (FD) et Énergie,
[Communiqué du 30 avril 1992-ECOC9210083B](#) (PDF, 6 063 Ko)
- [Circulaire du 29/02/08 au sujet de la création des indices Espaces Verts](#) (PDF, 77 Ko)

Raccordement entre les anciens et nouveaux index divers de la construction

Les index de la construction d'octobre 2014, dont la publication a eu lieu le 15 janvier 2015, étaient les premiers à être publiés directement en base 2010. Les index divers de la construction de la base précédente sont donc cessés mais, comme pour tout changement de base, l'Insee propose systématiquement une « série correspondante » en face de chaque « série arrêtée », avec la règle de calcul suivante :

- avant le changement de base, c'est-à-dire jusqu'à septembre 2014 inclus, l'ancienne série est directement accessible et fait foi ;
- à partir du changement de base, c'est-à-dire depuis octobre 2014 inclus, l'ancienne série peut être prolongée de la manière suivante : la série correspondante doit être multipliée par un coefficient de raccordement puis le produit ainsi obtenu arrondi à une décimale.

Comme la liste des index divers de la construction a évolué, un point d'attention est à signaler :

- l'index TR de la base précédente présente deux séries correspondantes en base 2010 : TRBT et TRTP. Normalement, la nature de l'ouvrage en cause et/ou du type de transport (de voyageurs ou de fret) permet de déterminer la bonne série correspondante à utiliser pour prolonger l'ancienne série dans le cadre d'un contrat donné.

Comme le rappelle la [Direction des Affaires Juridiques des ministères économiques et financiers](#), dans une question/réponse dédiée à ce changement de base des index de la construction : « [Il n'est pas nécessaire de rédiger un avenant pour prolonger une ancienne série par une série correspondante \(nouvelle\) et un coefficient de raccordement publiés par l'Insee quand la série correspondante est unique : l'information du comptable suffit. En revanche, quand plusieurs séries correspondantes sont proposées, le choix de la série correspondante doit faire l'objet d'un avenant, sauf si en raison de l'objet même du marché, l'index nouveau s'impose à l'évidence et dans la mesure où le libellé de l'index \(notamment son numéro de référence BTxx ou TPxx\) n'est pas substantiellement modifié. Si l'objet du marché justifie l'utilisation de plus d'un index dans la nouvelle série par rapport à la série ancienne, un avenant est également nécessaire.](#) »

[Tableau de correspondance anciennes / nouvelles séries index divers de la construction](#) (fichier xls, 28 Ko)